

CHIFFRE

NUR FÜR INTERNEN GEBRAUCH
POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT

14. Nov. 1985 *1415



dodis.ch/63605

bruxelles 13.11.1985

244hhhhh

au bi

copies :

- secrétaire d'état sommaruga
- ambassadeur levy
- ofaee/dfep
- service économique et financier, dfae

par courrier svp :

- ambassade madrid
- ambassade lisbonne
- delegation pres l'aele et le gatt, geneve

e l a r g i s s e m e n t c e

- n e g o c i a t i o n a v e c l e s p a y s a e l e

lors dejeuner mensuel 'efta deputies' organise le 12 novembre 1985 par mon collegue islandais, m. kawan (k), directeur dg 1, s'est entretenu a batons rompus sur l'etat des negociations avec les pays aele ainsi que sur le theme plus general des relations cee-pays aele (sur lequel je reviendrai ulterieurement). je vous resume ci-apres propos -parfois contradictoires - tenus par k, qui m'a paru assez nerveux et irritable.

1. le message que k veut manifestement faire passer est celui-ci : il ne faut pas s'attendre a des negociations rapides., il serait illusoire, de la part des pays aele, de croire que la modification du mandat - en ce qui concerne le volet industriel - sera une simple formalite et qu'elle pourrait etre proposee par la commission apres un seul round de negociations.

2. k souligne que le mandat a ete modifie le 17 octobre par le coreper apres une discussion d'une dizaine de minutes seulement, alors que les representants permanents connaissaient parfaitement les difficultes majeures qui en resulteraient pour les pays aele. aucune objection ne fut soulevee et il y eut meme immediatement l'unanimité entre les etats membres pour 'tourner la veste' (k dixit) et pour adopter sans reserve le point de vue espagnol - pourtant conteste dans le cadre du groupe du conseil aele. la responsabilite des etats membres est donc entiere. ceux-ci, en outre, n'ignoraient pas le releve des conclusions des negociations d'adhesion etabli en 1983 et les ont endossees ulterieurement en connaissance de cause. k ajoute par ailleurs que la commission, qui a fait une erreur d'appréciation sur la détermination

original ging an : - integrationsbuero

kopieren gingen an: - bawi

- schweiz. efta-del. genf (mit kurier)
- vertretung europarat strassburg (mit kurier)
- ambassuisses madrid und lissabon (' ')

e. 10088

14.11.85 11.15 -t- mk

Bundesamt für Aussenwirtschaft			
No.			
EE Hl. 280 Sp			
K 14 NOV. 1985			
Kopie an			

Dodis



des espagnols et le poids des considerations de politique generale, a recu un camouflet tel qu'elle ne se risquera pas a retourner prematurement devant le conseil : 'chat echaude craint l'eau froide', dit-il.

3. consequence de cette situation, selon k : il faut maintenant que les choses soient lentement digerees. si la commission retourne trop vite devant le conseil, il se trouvera l'un ou l'autre etat membre qui, par souci de plaire a l'Espagne, emettra une objection, posera une nouvelle question, en bref mettra les batons dans les roues en vue de faire trainer. or il faut l'unanimité du conseil pour modifier le mandat - le comite 113 (qui recevra une orientation le 18 novembre) n'est pas en mesure de donner de nouvelles directives, s'agissant des aspects tarifaires

les espagnols sont pour l'instant braques sur la question et estiment qu'en devenant membre de la ce ils meriteraient d'etre soutenus par tous les etats membres et ceci d'autant plus qu'ils sont un des 'grands' de la communaute et que, par ailleurs, pour les questions du budget et des relations de la cee avec les pays mediterraneens, leur interet a leur avis n'a pas ete suffisamment pris en compte. la meme chose vaut, dans une moindre mesure, pour le portugal, estime k. pour ce pays, la seule chose qui compte vraiment, c'est la defense de son industrie textile. devenant membre de la ce, les portugais esperent avoir une meilleure position vis-a-vis des pays aee ayant une politique restrictive et comptent egalement sur le soutien des dix.

4. dans ce contexte, k nous a mis en garde de ne pas tirer des conclusions hatives trop optimistes sur la base d'eventuelles reactions positives des capitales, suite a demarche presidence finlandaise. il craint, pour sa part, que moment choisi pour demarche collective des pays aee ne soit premature. enfin, il est revenu sur ce qu'il qualifie d'erreur d'appréciation d'avoir considere les negociations protocole additionnel avec la cee comme une simple adaptation technique des accords existants. a ce sujet, il a rappele les propos tenus par le president delors chez l'ambassadeur jagmetti le 23 septembre dernier, a savoir que la pesee des interets est differente entre les pays membres astreints a la solidarite communautaire et les pays tiers aee., qu'il y a eu sous-estimation des uns et des autres des sacrifices que doivent faire Espagne et portugal pour entrer dans la communaute (voir mon 190).

5. k est persuade qu'aucune negociation ne sera achevee d'ici a la fin de l'annee - que ce soit avec les pays aee ou les pays mediterraneens. mais nous avons encore la possibilite d'etre pret pour l'echeance du 1er mars 1986. il y a encore un repit de 2 mois, dit-il en conclusion.

6. interroge sur le sens et la portee du 2eme round de negociation, k a repondu brievement en disant que c'etait une etape necessaire pour le murissement de la reflexion, tant du cote des etats membres que de l'Espagne. 'les absents ont toujours tort' m'a-t-il dit laconiquement lorsque, en prive, je lui ai fait part de notre grande hesitation a faire venir la delegation suisse pour repeter l'exercice du 4 novembre.

7. mes collegues aele - tout en partageant ma perplexite - ne semblent pas envisager un renvoi du 2eme round. les dates prevues sont le 21 novembre pour l'autriche, le 25 ou le 27 pour la norvege, le 26 pour la suede., la finlande doit encore fixer un jour a partir du 24 novembre. j'ai le sentiment que, compte tenu de l'urgence du calendrier et de notre desir de tout mettre en oeuvre, de notre cote, pour achever la negociation avant la fin de l'annee, etant donne, par ailleurs, que nous traversons un cap delicat de nos relations avec la cee, il ne serait guere opportun de renvoyer le rendez-vous du 22 novembre a une date ulterieure, du moment que les autres pays aele maintiennent leurs rencontres. il n'y a aucun doute, au sein de la commission, sur notre

etat d'esprit et notre volonte de ne pas entrer dans une negociation parcellaire. je pense des lors que l'exercice du 22 pourrait etre l'occasion - souhaitee par la commission elle-meme - de durcir encore le ton et de placer les etats membres devant leurs responsabilites.

je vous signale enfin que la presidence aele a convoque une seance speciale de coordination au niveau des ambassadeurs le 15 novembre a 15 heures. je vous tiendrai au courant.

mayor

Suissewiss